

Procédure de dépistage pour stages

À compter du 31 août 2020, le dépistage COVID-19 est obligatoire pour :

Stagiaires universitaires

Stagiaires collégiaux

Stagiaires professionnels

Enseignants

Pré-stage

① Passer un test de dépistage

Dans les 7 jours précédant la date d'entrée en stage. Prévoir un délai de 72 heures pour le traitement en laboratoire.

Clinique de dépistage :

Sans rendez-vous

➤ Hôtel-Dieu : 109, av. des Pins, Montréal, H2W 1T7

Exemptions

- Un employé du CCSMTL
- Un cas confirmé de COVID-19 rétabli depuis moins de trois mois
- Votre stage se déroule entièrement en télétravail.

Le cas échéant, [cliquez ici](#) pour nous informer de votre condition.

② Obtenir le résultat

Assurez-vous que le résultat vous sera transmis par courriel avant votre date d'entrée en stage.

③ Informer le CCSMTL

Transmettre la copie du document fourni par la clinique de dépistage via le [Formulaire de déclaration du résultat du test de dépistage de la COVID-19](#).

Résultat positif

1. Vous serez contacté au téléphone par une infirmière qui vous informera des consignes à appliquer.
2. Vous avez la responsabilité d'aviser le coordonnateur de stages de votre maison d'enseignement et de nous transmettre par [courriel](#) les consignes qui vous auront été communiquées.

Résultat négatif

Vous devez obligatoirement nous acheminer un résultat négatif pour pouvoir intégrer votre milieu de stage.

En cours de stage

Si vous présentez des [symptômes s'apparentant à la COVID-19](#) :

1. communiquez avec l'Équipe de gestion de présence au travail (GPAT) du CCSMTL par [courriel](#) ou par téléphone au 514 266-8731
2. informez votre superviseur et le coordonnateur de stages de votre maison d'enseignement.

Si un ou une collègue de votre classe, de votre milieu de stage ou de votre famille reçoit un test positif, veuillez aviser la GPAT du CCSMTL.

Après stage

Si vous devenez un cas confirmé COVID-19 dans les 14 jours suivant la fin de votre stage, veuillez nous aviser par [courriel](#).